



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Personnel-professionnel-des-colleges-Un-automne-chaud-si-la-negociation-s>

Personnel professionnel des collèges - Un automne chaud si la négociation s'enlise, selon le SPGQ



- Communiqués -
Date de mise en ligne : mercredi 22 juin 2016

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

QUÉBEC, le 22 juin 2016 - Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) promet un automne chaud au sein du réseau collégial si ses quelque 700 professionnels de l'enseignement supérieur n'obtiennent pas satisfaction sur des sujets jugés importants dans le contexte du renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 mars 2015.

« Des clauses fondamentales de la nouvelle convention 2015-2020 ne sont toujours pas réglées. Ainsi, des enjeux de la présente négociation comme la relativité salariale, la non-reconnaissance de l'appartenance à l'enseignement supérieur et la discrimination salariale envers les femmes n'obtiennent aucun écho favorable de l'employeur à la table de négociation. À défaut d'accords, nos membres des collèges entendent se prévaloir de moyens de pression légitimes, et ce, dès la rentrée scolaire à l'automne », dit Richard Perron, président du SPGQ.

L'absence de reconnaissance du personnel professionnel des collèges comme faisant partie de l'enseignement supérieur amène ce groupe à dénoncer l'incohérence du traitement salarial (http://spgq.qc.ca/utilisateur/documents/2016-05-19_Traitement_professionnels_cegeps_FINAL.pdf) et la perspective de baisse du traitement découlant de la nouvelle structure salariale du gouvernement pour les augmentations prévues en 2019.

« C'est inacceptable, entendu que l'écart de traitement avec le personnel enseignant des cégeps se renverse avec la reconnaissance de leur appartenance à l'enseignement supérieur. Si la situation évolue positivement pour les catégories d'emplois cadre et enseignante, à majorité masculine ou mixte, la donne s'inverse pour la catégorie d'emplois professionnelle, où le nombre de femmes est devenu supérieur au nombre d'hommes à partir de l'an 2000 pour atteindre les trois quarts de l'effectif en 2015. Cette discrimination systémique doit cesser, car des professionnelles quitteront l'enseignement supérieur vers d'autres employeurs. Cela aggravera la perte d'une expertise interne précieuse, comme le reconnaissent le premier ministre Couillard et le rapport de la commission Charbonneau », dénonce M. Perron.

Le SPGQ estime que le gouvernement a la responsabilité de bâtir et de favoriser un milieu de travail accueillant et sain pour tout son personnel professionnel. S'il veut y parvenir, le gouvernement du Québec doit corriger l'inégalité flagrante dans le traitement du personnel professionnel des cégeps qui coïncide avec le moment où la profession est devenue à majorité féminine.

Le SPGQ représente près de 700 professionnels de l'enseignement supérieur, répartis dans seize collèges ou cégeps à travers le Québec : Abitibi-Témiscamingue, Alma, André-Laurendeau, Bois-de-Boulogne, Chicoutimi, Gaspésie et Îles, Jonquière, Lanaudière, Lévis-Lauzon, Montmorency, Theford, Rosemont | Cégep à distance, Sainte-Foy, Saint-Hyacinthe, Saint-Laurent et Trois-Rivières.